

Que vous soyez éleveur, propriétaire, élu, vous pouvez agir pour la préservation des pelouses calcicoles !

ÉLEVEUR

Vous pouvez agir concrètement par la réalisation d'une gestion extensive de vos coteaux calcicoles en évitant les engrais et en adaptant le nombre d'animaux. Pour cette gestion, vous pourrez bénéficier d'aide financière grâce aux Mesures Agro-environnementales et climatiques (MAEC). Pour cela, rapprochez-vous de la structure en charge de l'animation des MAEC de votre territoire (Conservatoire d'espaces naturels, Chambre d'Agriculture, Parcs Naturels Régionaux...). Plus d'infos ? Consultez le site : draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/mesures-agroenvironnementales-et-climatiques-maec-r167.html

PROPRIÉTAIRE PRIVÉ OU PUBLIC

Votre action en faveur des milieux calcicoles sera prépondérante pour leur préservation à l'échelle régionale. En travaillant avec une structure de connaissance et de gestion comme le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, vous pourrez mieux connaître le patrimoine naturel de vos parcelles mais aussi engager des travaux de gestion et de restauration de ces milieux remarquables. Pour cela, vous pouvez contractualiser avec le Conservatoire d'espaces naturels via différents outils : bail emphytéotique, convention de gestion, obligation réelle environnementale... et même faire don de vos parcelles ! Le Conservatoire pourra alors intervenir directement avec l'aide de ses partenaires techniques, agricoles et financiers. Votre pelouse calcaire sera ainsi restaurée et préservée sur le long terme.

COLLECTIVITÉ (non propriétaire)

En tant qu'Etablissement Public de Coopération Intercommunale, vous avez un rôle majeur dans la préservation de ces milieux remarquables. L'inscription des pelouses calcicoles au sein des documents de planification (SCOT, PLUI, PLU...) garantira leur préservation. Les données sont disponibles sur le site www.geo2france.fr Leur identification à l'échelle de votre territoire, en lien avec les structures du territoire (PNR, CEN, autres associations...), permettra de mieux les connaître et donc de mieux les préserver. La réalisation d'une animation foncière volontariste assurera la conservation et la gestion de ses milieux emblématiques. Les quelques actions citées pourront s'accompagner d'un soutien à l'économie locale (travaux non délocalisables, renforcement de l'activité d'élevage...) ainsi que d'une valorisation et d'une sensibilisation à ce patrimoine (panneau pédagogique, sentier, animations nature...).



La pelouse calcicole qui vous concerne est située sur une zone Natura 2000 ?

Que vous soyez éleveur ou propriétaire, rapprochez-vous de la structure animatrice qui saura vous guider (montage de contrats, rédaction de charte, mobilisation d'aides spécifiques ...).



d'infos ?

Contactez nous au 03 22 89 63 96
contact@cen-hautsdefrance.org

Coordinateur : Q. Marescaux / Rédacteurs : F. Fourmy, T. Gérard, G. Meire / Crédits photos : B. Couvreur, M.-H. Ghuislain, C. De Saint Rat, G. Gaudin, C. Lambert, R. Monnehay, L. Rousseaux, D. Adam, M. Pigeassou, A. Pierroux, D. Top, A. Messeau / CEN HDF - D. Maréchal / Somme Tourisme - Schéma : O. Bardet / CEN HDF - Décembre 2022
Impression : ISL Imprimerie



Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
1 place Ginkgo - Village Oasis - 80480 DURY
cen-hautsdefrance.org / contact@cen-hautsdefrance.org

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est une association qui œuvre pour la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels de notre région. A ce titre, elle intervient depuis de nombreuses années sur les pelouses calcicoles dont le projet PAPECH représente un des témoins. Mais ce sont aussi de nombreuses actions de protection (acquisition, maîtrise foncière et d'usages, Classement en Réserve Naturelle...) et de gestion (remise en pâturage, fauche, déboisement) qui ont été mises en œuvre depuis plus de 20 ans. 1500 ha sont d'ailleurs désormais préservés et gérés par le Conservatoire en lien avec les éleveurs, propriétaires publics et privés et les EPCI.



Protégeons les pelouses calcicoles avec le PAPECH

Plan d'Action en faveur des PELouses CalciCOles des Hauts-de-France

Le Plan d'Action en faveur des PELouses CalciCOles des Hauts-de-France 2021 - 2022 a pour objectifs :
- d'**identifier et de hiérarchiser** les secteurs de pelouses calcicoles de la région et
- de **définir une stratégie de protection** de ces milieux en élaborant un plan régional d'action en collaboration avec l'ensemble des partenaires régionaux ayant un lien avec la conservation des pelouses calcicoles.
Financé grâce à l'appel à projet MobBiodiv' 2020 lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), il est réalisé en 2021 - 2022.

Le PAPECH bénéficie du soutien financier de :



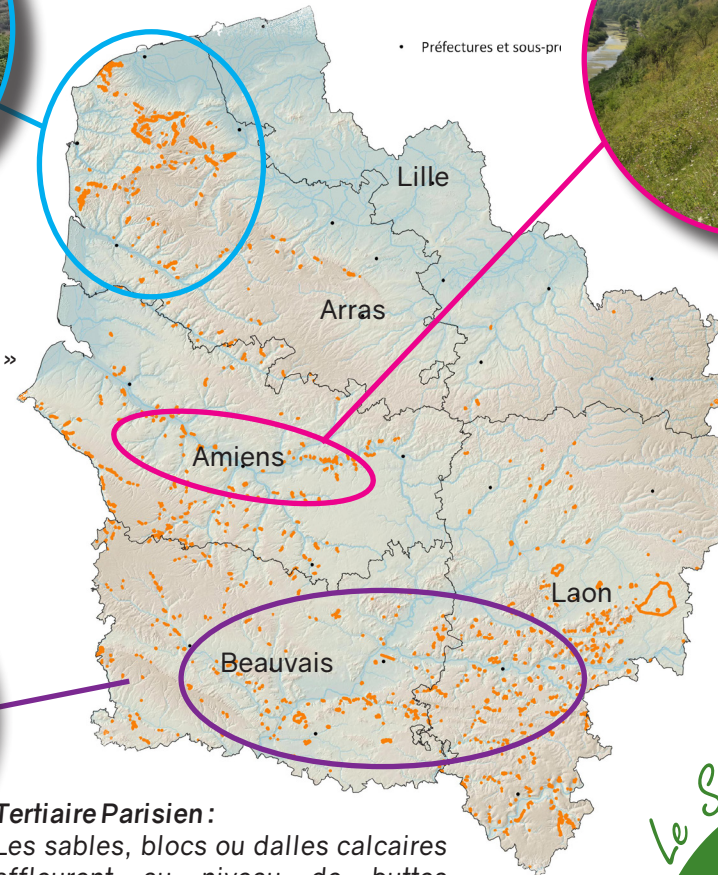
et a été réalisé en partenariat avec :



Les pelouses calcicoles des Hauts-de-France : à la croisée des patrimoines

Un patrimoine naturel

Carte du relief des Hauts-de-France



Artois et Boulonnais :
La craie affleure en milieu pentu, sur les coteaux. On les appelle aussi « cuestas » dans le Boulonnais ou « riez » dans l'Artois.

Tertiaire Parisien :
Les sables, blocs ou dalles calcaires affleurent au niveau de buttes résiduelles ou sur des terrains plats, appelés « savarts ».

Vallée de la Somme :
On retrouve un grand réseau de coteaux, appelés « larris », le long des vallées comme la Somme, issues de l'érosion du plateau par les cours d'eau.

Le Saviez-vous ?

Les pelouses calcicoles de la région hébergent :
50% des orchidées sauvages
50% des lézards et serpents
35% des papillons de jour
35% des criquets et sauterelles

10% des plantes vasculaires menacées ou quasi-menacées sont typiques des pelouses calcicoles.



L'Azuré bleu céleste



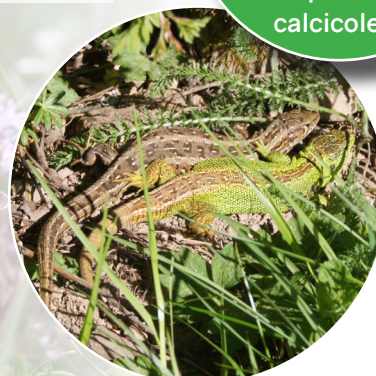
L'Ophrys araignée



L'Anémone pulsatille



Le Dectique verrucivore



Le Lézard des souches

Un patrimoine historique, culturel et paysager

L'odeur du thym, les stridulations incessantes des sauterelles et criquets ou encore l'impression de sécheresse permanente offrent des accents méditerranéens aux Hauts-de-France !

La présence de ces milieux secs dans la région, connue pour son climat humide, est originale. Ceci s'explique en grande partie par la nature du sous-sol : craies du plateau Picard et de l'Artois, blocs et sables calcaires du Tertiaire parisien, calcaires récifaux de la Calesienne... Ces roches ont la particularité d'être très perméables et incapables de retenir l'eau. D'autres facteurs tels que l'exposition plein sud, la pente, le microclimat influencent le développement de la végétation sèche caractéristique de ces milieux.

Savez-vous que les pelouses calcicoles des Hauts-de-France constituent pour l'essentiel un héritage des premières occupations humaines et d'activités agro-pastorales pluriséculaires ?

Les pelouses calcicoles ont été façonnées par l'homme dès le Néolithique entre 5800 et 2500 ans avant notre ère. Au Moyen-Âge, de nombreuses parcelles ont été défrichées pour le pâturage et la plantation de vignes et vergers sur les pentes bien exposées. La conduite d'un pâturage itinérant traditionnel a longtemps façonné et caractérisé ces milieux avant de disparaître au cours du 20^{ème} siècle.

Ce patrimoine culturel et paysager est encore visible grâce au maintien des pelouses par le pâturage extensif mais également à partir des traces laissées dans les paysages : croix et sanctuaires, murets et bornages, terrasses sur les pentes abruptes, toponymie de rue ou lieu-dit etc.

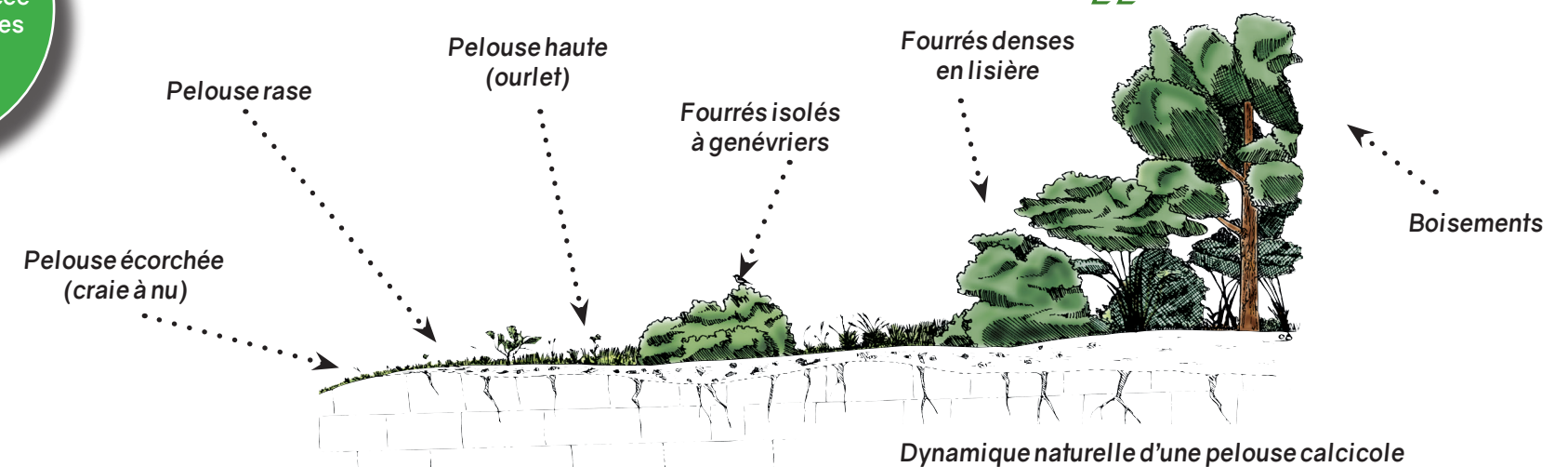
Les pelouses calcicoles se rencontrent essentiellement sur les versants pentus. Elles offrent ainsi de très beaux points de vue sur les vallées qu'elles surplombent. Cette position de rempart naturel procure pour plusieurs d'entre-elles un intérêt historique avec la présence de motte féodale ou d'oppidum sur leur sommet. Pour cette même raison elles ont été des lieux de batailles stratégiques lors de la première guerre mondiale.

Un patrimoine menacé

En l'absence de pâturage, les pelouses sont progressivement envahies par les hautes herbes puis les fourrés de buissons. A terme, elles se transforment en bois dans lequel la roche, la faune, la flore, les traces historiques et le paysage typique de ces milieux disparaissent. (voir schéma pelouses)

Ces milieux sont également menacés par l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation, charge de pâturage élevée), la mise en culture, sylviculture, viticulture et l'artificialisation des sols (urbanisation, pose de panneaux photovoltaïques,...).

« Ainsi, le maintien ou la remise en place d'une activité agricole adaptée sur ces sites permet à la fois le maintien des patrimoines et la promotion d'une agriculture durable et locale. »



Des tranchées, emplacements de tirs de canons, trous d'obus ainsi que d'autres stigmates et vestiges de la Première guerre mondiale sont encore visibles sur de nombreuses pelouses calcicoles.



Des murs de soutènements sont les vestiges d'une activité agricole ancienne.



Les pelouses offrent de formidables panoramas naturels, très prisés des promeneurs.